

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES  
ET MATERIELLES

DEPARTMENT OF FINANCIAL AND MATERIAL  
RESOURCES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS

**DECISION N° 463/2/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/ DU 2 OCT 2020**

Portant attribution les Lettres-Commandés passés de gré à gré pour les travaux de construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux, équipé de quatre-vingt-dix (90) tables bancs dans la Région de l'EXTREME-NORD, des départements du DIAMARE, MAYO SAVA et MAYO KANI.

**Madame le Ministre des Enseignements Secondaires**

- Vu la loi n°2018/012 du 14 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécutions du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Vu l'autorisation de gré à gré N°004642/L/MINMAP/SG/DGMI du 02 octobre 2020 ;
- Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

**DECIDE**

**Article 1er :** La Lettre-Commande relative aux travaux de construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux, équipé de quatre-vingt-dix (90) tables bancs dans Région de l'EXTREME-NORD, des départements du DIAMARE, MAYO SAVA et MAYO KANI, est attribuée comme suit :

DC N°	LOT	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC en FCFA	DELAJ (JOURS)	FINANCEMENT/ IMPUTATION
33	LOT 1	Construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux, équipé de quatre-vingt-dix (90) tables bancs au LYCEE DE MAROUA DOMAYO.	ETS BAM ET COMPAGNY	35 450 000	60	CAS COVID19
	LOT 2	Construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux, équipé de quatre-vingt-dix (90) tables bancs au CES DE MAKOULAHE	ETS ABDOULAYE	35 450 000	60	CAS COVID19
		Construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux, équipé de quatre-vingt-dix (90) tables bancs au CES DE GODIGONG		35 450 000		
		Construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux, équipé de quatre-vingt-dix (90) tables bancs au CES DE BALDAMA		35 450 000		
		Construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux, équipé de quatre-vingt-dix (90) tables bancs au CES AISSA HARDE		35 450 000		
LOT 3	Construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux, équipé de quatre-vingt-dix (90) tables bancs au CETIC DE MOUTOURWA.	ETS KAWAL	35 450 000	60	CAS COVID19	

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**AMPLIATIONS :**

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- Président CIPM ;
- Intéressés ;
- Chrono/Archives ;
- Intéressés.



*Yalova Lyonga Ph.D*